

Jean Viaud

Université de Bretagne occidentale

CONTRIBUTION DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE À LA COMPRÉHENSION DE LA MOBILITÉ SOCIALE

Un des apports les plus évidents de Moscovici, lorsqu'il a proposé, en 1961, la théorie des représentations sociales, a été de lier les logiques sociales et les processus de pensée pour rendre compte de la manière dont la science se constituait en connaissance de sens commun. Ce faisant, le processus d'objectivation, qui n'est pas sans évoquer le raisonnement par analogies, est étayé au processus d'ancrage qui concilie l'actualité de ces connaissances et leur inscription dans la mémoire. Ces deux processus sont eux-mêmes dépendants de logiques sociales, puisque les connaissances de sens commun s'élaborent à partir de différentes modalités de communication et qu'elles permettent d'établir la correspondance entre les groupes sociaux et les produits représentés (Moscovici, 1976). Le caractère dynamique de ces connaissances est ainsi établi et a ouvert la voie à différentes recherches sur la manière dont les représentations sociales pouvaient se transformer (Abric, 1994; Flament, 1994). Si la manière dont la réalité changeante en venait à s'inscrire dans les représentations est objet de recherches, en revanche, la manière dont un individu changeait de réalité, n'a pas, jusqu'il y a peu, suscité beaucoup d'intérêt. C'est, en fait, la question de la mobilité sociale qui se trouve posée à la théorie des représentations sociales.

Distinction et assignation

L'apport de Doise (1986, 1990), en systématisant les relations entre les logiques sociales et les processus cognitifs, a, de ce point de vue, permis de franchir un pas décisif. En effet, en s'appuyant sur les travaux de Bourdieu, Doise appréhende les représentations sociales sous l'angle des relations hiérarchisées entre les groupes, relations qui les façonnent et en portent la trace. Si elles sont, dès lors, considérées comme des « principes organisateurs de prises de position » (1986), c'est que le discours d'un individu peut être rapporté à la position qu'il occupe dans un champ social donné.

Les représentations sociales ainsi envisagées se présentent sous une forme paradoxale. En effet, la connaissance ordinaire que procurent les représentations fonctionne comme une reconnaissance envisagée selon un double mode : reconnaissance des figures les plus aptes à soutenir et à porter la parole du groupe, et reconnaissance que l'individu comme membre d'un groupe peut escompter de l'investissement qu'il réalise dans des discours qu'il tient. Mais cette connaissance est aussi méconnaissance, puisque les principes qui la fondent ne se donnent à voir, la plupart du temps, qu'au travers des connaissances qu'ils engendrent. De ce fait, dans la logique ordinaire des rapports sociaux, la communication à laquelle l'individu participe se trouve étayée et soutenue par ses appartenances sociales. Cependant, les discours qu'il produit sont méconnus en tant qu'ils résultent de la position que l'individu occupe dans la société, position que ces discours contribuent pourtant à soutenir. Ce n'est qu'au travers du travail de l'analyse, notamment dans l'espace de la recherche, que le chercheur parvient à rendre compte des effets d'assignation produits par la position occupée par le sujet, en mettant au jour les principes qui fondent son discours. La voie qu'a choisie Doise, à partir des travaux de Moscovici, est ainsi explicite : considérer les représentations sociales en tant qu'elles régulent, à différents niveaux, les relations à autrui.

Cette perspective qui porte l'accent sur les régulations sociales est une préoccupation ancienne de la psychologie sociale qu'elle a, la plupart du temps, rassemblée sous le thème générique des relations entre groupes. Sans être exhaustif, différents courants de recherche en témoignent au cours de son histoire. Lippmann (1922), en posant le concept de stéréotype, a initié l'étude de ces connaissances sans pensée, qui en stigmatisant l'autre comme représentant d'un groupe social, assurent également de l'altérité radicale. C'est également ce que tentent de montrer les différentes études sur la catégorisation sociale à partir d'un résultat fondateur mettant en évidence un processus d'écart entre soi et autrui (Tajfel, 1972). De même, les recherches sur les rôles sociaux montrent qu'ils sont en rapport avec d'autres rôles sociaux et qu'ils sont ajustés à la position occupée par l'individu, de sorte que leur caractère prescriptif se manifeste par rapport au statut de l'individu. Il en va, enfin, de même pour les représentations sociales où les discours tenus constituent autant de principes qui participent en même temps de la distinction et de l'assignation. Laurens (2002) montre d'ailleurs qu'il ne peut, dans la réalité ordinaire, en être autrement : un individu non référencé à une position particulière, dont on ne saurait pas le lieu d'où il parle, demeurerait incompréhensible pour celui auquel il s'adresse.

Vers une problématique de la transgression

Ce faisant, une des questions qui se pose à la psychologie sociale est celle du changement de position de l'individu. Alors que les processus contribuant au maintien de l'ordre social semblent si nombreux et puissants en même temps qu'ordinaires, comment peut-on concevoir qu'un individu puisse modifier sa position, c'est-à-dire adopter une position qui est celle d'un autre, différente de celle qu'il tient ? De manière générale, comment la psychologie sociale peut-elle, dans ce cadre, rendre compte des phénomènes de mobilité sociale, où précisément ce qui est en jeu concerne le fait qu'un individu puisse, au cours de son existence, être amené à occuper des positions sociales successivement différentes ? Dès lors, comment le même individu, littéralement celui qui est *indivis*, peut-il investir des représentations sociales différenciées, c'est-à-dire produire des discours de connaissance successivement différents voire opposés dans un contexte social donné et apparemment inchangé ?

Il est possible d'inscrire l'étude de tels changements dans les recherches sur les transitions, en prenant en considération les deux sens associés à ce terme. De la Soudière (2000) rappelle ainsi que les transitions supposent à la fois l'idée d'un passage, c'est-à-dire d'un processus en train de s'opérer, et celle d'un seuil qui concerne le franchissement, c'est-à-dire l'entrée, le commencement. Comme le remarque Bourdieu (1982), c'est d'ailleurs ce dernier sens qui s'impose dans la description des rites d'institution. Le propre du rite n'est pas tant de ménager les moyens du passage que de faire franchir à l'individu une limite qui établira à nouveau la séparation. Le rite sépare non seulement ceux qui l'ont franchi des autres, mais indique également la place de ceux qui n'y ont pas accès.

Bien que, pour l'heure, les études s'attachant à cette question soient, dans le champ des représentations sociales, en nombre limité, elles indiquent néanmoins que les individus en viennent à investir les représentations des groupes qu'ils ont rejoints. Ainsi, en étudiant les représentations de l'économie, Viaud (1999) montre que des sujets interrogés alors qu'ils étaient étudiants issus de familles non cadres puis réinterrogés lorsqu'ils ont rejoint des positions de cadres dans le monde du travail, en viennent à adopter, au moins partiellement, les représentations des étudiants issus de familles de cadres et le devenant eux-mêmes¹. Il ne s'agit donc, en aucun cas, pour les individus mobiles de créer de nouvelles représentations mais de s'ajuster à celles des positions sociales qu'ils ont acquises. Cependant, cette transformation de la position psychique de certains individus se produit dans un espace social soumis à des modifications : même s'il conserve un système d'écart, l'espace social dans lequel il prend place est lui-même redéfini au cours du processus (Viaud, 2003). Enfin, cette dynamique n'aboutit et n'est appréhendable qu'à partir du moment où l'individu a effectivement rejoint la position à laquelle pourtant, et les études accomplies et la socialisation avec des individus issus de famille de cadres le préparaient.

Poser, dans ces termes et conjointement, la question de la mobilité sociale et celle des représentations sociales, conduit à prendre acte, en premier lieu, que le déplacement positionnel constitue une transgression, c'est-à-dire le franchissement de ce qui, à l'ordinaire, constitue une limite ou un interdit². En second lieu, il convient de s'étonner que l'adoption de représentations dont tout séparait

l'individu jusqu'alors puisse s'effectuer dans le sens attendu de la position rejointe. Même si les rituels ont d'évidents effets performatifs comme le soulignait Lévi-Strauss (1958) en évoquant leur effet « magique », force est de constater qu'un individu auquel on soumettrait l'idée que ses systèmes de connaissance, ou ses propres conceptions du monde sont dépendants des positions occupées, c'est-à-dire sont non autonomes, s'emploierait à en réfuter l'idée. Il faut donc supposer que dans ce moment particulièrement faillible du jeu social où les représentations des individus peuvent apparaître pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des discours sociaux que l'individu fait siens, une régulation sociale efficiente intervienne. Enfin, demeure la question de savoir comment un individu peut concilier ce qui relève d'une identité dont ses discours anciens témoignent et cette même identité comme non reproduction de ce passé. En d'autres termes, comment s'établit la continuité alors que le changement de position comme la transformation des représentations, ont, à l'évidence, toutes les apparences de ruptures ?

Les représentations sociales comme régulations sociales

Pour répondre à ces différentes questions, on peut faire l'hypothèse qu'une régulation sociale sous forme d'une représentation sociale intervienne. En effet, ces changements de position se produisent régulièrement dans la société et permettent globalement que ce que nous avons défini comme questions ne se posent pas en tant que telles aux individus qui y sont soumis. Comme le remarque Centlivres (2000), les individus ne sont prêts à reconnaître leur participation à un rite qu'à partir du moment où il ressortit au sacré, les rites profanes n'étant pas identifiés comme tels spontanément.

Cette régulation comporte différentes caractéristiques qui en assurent l'efficacité pratique. Ainsi, la mobilité sociale est généralement représentée comme linéaire, au sens où elle conduit au résultat escompté; inconditionnelle, dans la mesure où ceux qui sont promus sont censés s'ajuster à la position acquise; et enfin, irréversible, car une fois accompli, le retour à la position antérieure n'est pas possible (Viaud, 2004). Nombre de changements de position, et particulièrement ceux de la mobilité sociale, s'ajustent à ce modèle: il n'existe pas, sauf dans le vocabulaire des scientifiques, de mots pour dénommer des trajectoires régressives ou descendantes. On comprend d'ailleurs mieux les difficultés de tous ordres dans lesquelles se trouvent des individus confrontés à des trajectoires régressives: ils doivent faire face à une absence de régulation et conséquemment de représentations ou de modèles disponibles.

De surcroît, c'est précisément parce que l'individu est en situation de rupture qu'une régulation associée à ce changement de position est un corollaire du déplacement. Sans régulation, les individus mobiles pourraient potentiellement adopter toutes sortes de position, or précisément, ce n'est pas ce qui se produit. Merton (Merton et Kitt, 1950) avait déjà identifié une des possibles fonctions des groupes de référence, celle de faciliter l'intégration dans le nouveau groupe d'appartenance du sujet. Le cas est également patent pour les conversions religieuses, où les convertis s'appuient sur des précédents de conversion (voir par exemple, le cas de saint Augustin). Mais dans notre perspective, ces groupes

peuvent être considérés comme constituant pour l'individu des modèles ou des exemples lui permettant de faire face à la rupture avec l'origine. En tout état de cause, en s'en tenant à un modèle mécaniste, la description du phénomène demeure incomplète comme en témoigne la littérature qui s'y rapporte.

En effet, bien qu'une régulation de ce type soit à l'œuvre dans ces situations de transition, la littérature rapporte nombre de cas où des disjonctions se produisent entre le résultat attendu de la régulation et ce qui se produit effectivement : individus qui ne tiennent pas leurs rôles ou pour lesquels coexistent simultanément deux systèmes de représentations. Il faut se pencher sur le processus lui-même de transition pour en comprendre en partie les raisons. En effet, l'«entre-deux» se présente sous la forme d'un lieu d'indétermination qui ne prend sens que rétrospectivement pour l'individu, c'est-à-dire une fois le franchissement accompli. Ce lieu n'est pas, en tant que tel, l'objet de représentations, mais c'est à partir de là que s'effectue une sorte de bifurcation vers, en général, les représentations correspondant à la position rejointe. Si l'on considère, par exemple, les représentations de la santé et de la maladie, Herlich (1969) montre qu'il existe un «état intermédiaire» qui n'est ni la santé ni la maladie. La fatigue qui signe cet état, est en elle-même indéterminée puisqu'elle peut indiquer rétrospectivement l'entrée en maladie comme le retour à la santé, et ne présage pas, en cas de maladie, de la représentation de la maladie que l'individu va adopter.

Conclusion : des représentations des théories du changement

La théorie des représentations sociales considérée selon la perspective de la régulation des relations à autrui permet de rendre compte de situations de mobilité sociale en prenant en compte la manière dont l'individu va investir des positions psychiques et sociales différenciées. De surcroît, plus que la seule description des connaissances de sens commun, cette théorie permet de rendre compte à la fois de la diversité des positions individuelles tout en explicitant le schéma générique qui les rend possibles. Les communications ordinaires peuvent être ainsi conçues comme le lieu de l'expression et de l'application des régulations sociales.

Enfin, la théorie des représentations sociales autorise également à porter un regard épistémologique sur les produits théoriques proposés par la psychologie sociale elle-même. En effet, en analysant les théories s'appliquant au changement de représentations signalées au début de cet article, force est de constater que les paramètres définis comme variables, comme l'irréversibilité ou encore l'inconditionnalité, sont également partie prenante de la définition du progrès telle qu'elle s'est établie depuis Condorcet (Taguieff, 2004). En sorte que la «nouveau», prototype même de l'idée de progrès, qui est rapportée aux représentations et qui est au centre de ces théories, pourrait résulter de la transposition dans le champ de la recherche de la représentation générique du progrès. Il y a là, en tous cas, des perspectives particulièrement intéressantes pour la psychologie sociale, à condition de pouvoir distinguer différents types de représentations sociales et de tenir compte de la position propre du chercheur dans l'analyse.

NOTES

1. L'étude a été réalisée auprès d'élèves-ingénieurs de l'École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), qui depuis sa création par Napoléon, a toujours eu comme vocation de favoriser la promotion sociale en formant, selon les mots même de l'Empereur, «une élite ouvrière».
2. Comme pour faire face au caractère transgressif du changement de position, nombre d'études de psychologie sociale ne considèrent les transitions qu'antérieurement au franchissement de la limite.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRIC, J.-C., «Les représentations sociales : aspects théoriques», in ABRIC, J.-C. (dir.), *Pratiques et représentations sociales*, Paris, PUF, 1994, p. 11-36.
- BOURDIEU, P., *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- CENTLIVRES, P., «Rites, seuils, passages», *Communications*, 70, 2000, p. 33-44.
- DOISE, W., «Les représentations sociales: définitions d'un concept», in DOISE, W., PALMONARI, A. (dir.), *L'Étude des représentations sociales*, Paris, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1986, p. 81-94, (article paru dans *Connexions*, 45, 1985, p. 243-253.)
- DOISE, W., «Les représentations sociales», in GHIGLIONE, R., BONNET, C., RICHARD, J.-F. (dir.), *Traité de psychologie cognitive*, tome 3, Paris, Dunod, 1990, p. 111-174.
- FLAMENT, C., «Structure, dynamique et transformation des représentations sociales», in ABRIC, J.-C. (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, p. 37-58.
- HERZLICH, C., *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1969, (réédition, Éditions de l'EHESS, 1996).
- LAURENS, S., *Les Conversions du Moi. Essai de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002.
- LÉVI-STRAUSS, C., «L'efficacité symbolique», in *Anthropologie structurale*, 1958, p. 205-226.
- LIPPMANN, W., *Public Opinion*, New York, Hartcourt et Brace, 1922.
- MERTON, R. K., KITT, A. S., «Reference group theory and social mobility», in MERTON, R. K., LAZARSFELD, P. (dir.), *Continuities in social Research*, New York, Free Press, 1950, p. 84-95.
- MOSCOVICI, S., *La Psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1976 (1^{re} édition, 1961).
- SOUDIÈRE, M. DE LA, «Le paradigme du passage», *Communications*, 70, 2000, p. 5-31.
- TAJFEL, H., «La catégorisation sociale», in MOSCOVICI, S. (dir.), *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1, 1972, p. 272-302.
- TAGUIEFF, P.-A., *Le Sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004.
- VIAUD, J., «Principes organisateurs et représentations sociales de l'économie: genèse et dynamique», *Revue internationale de psychologie sociale*, 12, 2, 1999, p. 79-106.
- VIAUD, J., «Positions sociales et représentations: contribution d'un cas de mobilité sociale ascendante à l'étude des dynamiques représentationnelles», *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 58, 2003, p. 39-49.
- VIAUD, J., «La mobilité sociale comme forme socialement régulée de transgression», *Psicologia*, 2004.